

CÉDULE No. 2.

Avis du secrétaire-trésorier pour le paiement de la cotisation.

CORPORATION DE LA VILLE DE SOREL.

(Date de la signification.)

doit

A LA CORPORATION DE SOREL.

M.

(Copie du compte.)

\$

Cotisation sur (ici mentionnez la propriété tel que maison, terre, etc.) estimée à \$	\$	cis.
à dans le \$		
(Ici ajoutez les autres items)		
Total		

MONSIEUR, — Vu votre négligence de payer la somme ci-haut mentionnée, sous le délai prescrit par avis public, vous êtes requis de me payer cette somme à mon bureau dans les quinze jours de la date du présent avis, ensemble les dépens d'ice-lui comme ci-dessous.

A défaut par vous de ce faire, saisie sera faite de vos meubles et effets.

A. B.,  
Secrétaire-trésorier.

DÉPENS :  
AVIS - - - - - \$

CORPORATION LE LA VILLE DE SOREL.

M.

